

## CONNEXION

|           |            |                      |
|-----------|------------|----------------------|
| S'abonner | Contact    | A propos du Courrier |
| Emploi    | Naissances | Le coin des abonnés  |
| Annonces  | Boutique   | Soutenir le Courrier |

RÉGION SUISSE INTERNATIONAL CULTURE SOCIÉTÉ DOSSIERS OPINIONS

LE COURRIER  
LE COURRIER

ÉGALITÉ ÉCOLOGIE ÉCONOMIE HISTOIRE MÉDIAS

Lundi, 3 mars 2014

Rechercher



Il reste 2 article(s) en libre consultation

## SOCIÉTÉ

## ÉGALITÉ



Abonnez-vous

L'édition PDF

Le coin des abonnés



## ARTICLES CONNEXES

|            |                                  |
|------------|----------------------------------|
| 03.03.2014 | Les écarts salariaux n'ont...    |
| 03.03.2014 | Quand les petites vexations...   |
| 27.02.2014 | Rixes: «Le politique est...      |
| 26.02.2014 | La prison de Champ-Dollon en...  |
| 21.02.2014 | Curabilis pourrait accueillir... |
| 19.02.2014 | Le DIP redresse la barre au...   |
| 17.02.2014 | «Pour 15% des jeunes, il n'y...  |

## DU MÊME AUTEUR

Tous ses articles

|            |                                  |
|------------|----------------------------------|
| 03.03.2014 | Les écarts salariaux n'ont...    |
| 27.02.2014 | Rixes: «Le politique est...      |
| 26.02.2014 | La prison de Champ-Dollon en...  |
| 21.02.2014 | Curabilis pourrait accueillir... |
| 19.02.2014 | Le DIP redresse la barre au...   |
| 17.02.2014 | «Pour 15% des jeunes, il n'y...  |
| 13.02.2014 | Chêne-Bougeries abolit le...     |

## COMMENTAIRES RÉCENTS

|            |                                 |
|------------|---------------------------------|
| 03.03.2014 | Croatie                         |
| 28.02.2014 | Guy Mettan loin de la pensée... |
| 26.02.2014 | Certes, mais au moins on a      |
| 17.02.2014 | Soyons les 49.7%                |
| 16.02.2014 | Vote tessinois                  |
| 11.02.2014 | Re:                             |
| 10.02.2014 | Re: Les gens ordinaires, le...  |

1 sur 30 &gt;&gt;

plus

## LES ÉDITOS DU COURRIER

Tous

|            |                                  |
|------------|----------------------------------|
| 03.03.2014 | Jeu dangereux                    |
| 01.03.2014 | Urgence à deux vitesses          |
| 26.02.2014 | Limites de la politique pénale   |
| 24.02.2014 | L'Ukraine écartelée              |
| 22.02.2014 | La concurrence, mauvaise pour... |

Égalité(212) Pauline cancela(404)

## Les écarts salariaux n'ont presque pas bougé en Suisse

LUNDI 03 MARS 2014 Pauline Cancela

Postez un commentaire

**EQUAL PAY DAY • Pour gagner le salaire annuel d'un homme, les femmes doivent encore travailler jusqu'au 7 mars. Dix-huit ans après son adoption, les moyens manquent toujours pour appliquer la loi fédérale sur l'égalité.**

Dix-huit ans après l'adoption de la loi sur l'égalité, l'équité salariale entre les sexes semble toujours un vœu pieu en Suisse. Bien que ce soit illégal depuis longtemps, les femmes continuent de gagner 18,4% de moins que les hommes lorsqu'on se base sur le revenu annuel médian. Elles doivent donc turbiner deux mois supplémentaires pour capitaliser autant que leurs congénères masculins en une année. L'écart se comble théoriquement ce vendredi 7 mars, jour de l'égalité salariale, baptisé Equal Pay Day (lire ci-dessous).

Cette date est marquée en rouge depuis 2009 par le réseau des femmes d'affaires suisses, le Business and Professional Women (BPW). Peu de progrès ont été faits depuis, puisque en cinq ans l'échéance n'a reculé que de quatre jours... Sur la dernière décennie, les avancées en la matière sont tout aussi minimes. Selon le Bureau fédéral de l'égalité, l'écart salarial moyen (basé sur les salaires moyens cette fois) se montait à 24,8% en 1998, pour descendre à 23,6% en 2010. «L'écart s'est réduit de 0,1% seulement par année en douze ans. On ne peut pas vraiment parler de progrès», remarque le spécialiste genevois Roman Graf, directeur de recherche au sein de l'Observatoire universitaire de l'emploi.

## Un tiers de discrimination pure

Ces différences s'expliquent en partie par le niveau de qualification, la formation, l'ancienneté, ou encore le domaine d'activité. «La raison principale de cet écart réside dans cette ségrégation professionnelle. Les femmes restent surreprésentées dans les branches faiblement rémunérées, à large connotation féminine, et sous-représentées dans les postes hiérarchiques importants», commente Magdalena Rosende, sociologue du travail à l'université de Lausanne.

Un bon tiers de l'inégalité salariale ne trouve cependant aucune explication objective. Cela signifie que 37,6% de l'écart relève de la discrimination pure. L'écart salarial «discriminant» atteint donc 9%. «Pour le même travail, en un an, une femme gagne en moyenne 677 francs de moins qu'un homme uniquement sur ce motif lié au genre. Beaucoup d'entreprises n'en sont absolument pas conscientes. Cette part discriminante provient d'un mécanisme subtil empreint de stéréotypes qui a lieu lors de la négociation des salaires», reprend M. Graf.

## L'égalité coûte 30 milliards

En dix-huit ans, la loi fédérale sur l'égalité n'a pas suffi à raisonnablement inverser la tendance. Et pour cause, les moyens de l'appliquer font cruellement défaut, selon Mme Rosende: «La Suisse est un des pays les moins bien dotés en outils de contrôle de l'égalité. A part une loi spéciale, nous n'avons pas d'institution étatique qui détienne un véritable pouvoir d'enquête et de sanction, par exemple. Les entreprises n'ont pas non plus l'obligation de fournir un rapport détaillé sur le sujet. L'arsenal dont nous disposons, fait de Bureaux de l'égalité, d'instruments de calculs ou de labels, demeure incitatif mais pas contraignant.» Et l'autocontrôle reste au bon vouloir des entreprises.

Ces dernières sont peu enclines au changement. «L'économie n'est pas intéressée à régler ce problème car cela lui coûterait trop cher. Il faut serrer les rangs plus que jamais et montrer qu'elle a besoin de la force de travail des femmes», relève Monique Ryser, présidente du BPW. En Suisse, on estime que la réduction de l'écart salarial entre femmes et hommes se monterait à 30 milliards de francs par année.

Si les femmes cadres se mobilisent depuis quelques années sur ce sujet traditionnellement mis en avant par la gauche et les syndicats, c'est qu'elles sont loin d'être épargnées. Plus le poste est élevé dans la hiérarchie professionnelle, plus la discrimination salariale est grande et les conditions de promotion différentes. Et puis il y a le fameux plafond de verre. «La part des femmes hautement qualifiées a pourtant dépassé celle des hommes ces vingt dernières années,

mais cela ne se traduit pas au niveau des salaires. Avec le même capital humain, les femmes n'arrivent pas aux postes à responsabilités», constate Roman Graf.

Réunies au sein du BPW, les femmes d'affaires privilégient toutefois le dialogue plutôt qu'un accroissement des contrôles. L'Equal Pay Day est pour elles un moyen de « capter l'attention ». Leur argumentation repose avant tout sur le « retour sur investissement » d'une politique salariale équitable.

## Transparence dans les marchés publics

Les marchés publics sont à l'honneur de l'Equal Pay Day 2014. Alors que le montant total des appels d'offres en Suisse atteint 34 milliards de francs, le respect de l'équité salariale par les entreprises soumissionnaires est encore lacunaire. La loi sur les marchés publics stipule que celle-ci doit pourtant être respectée, mais « dans les faits, les administrations adjudicatrices et les mandataires se contentent d'une déclaration d'intention », explique Monique Ryser, présidente du réseau Business and Professional Women (BPW), qui coordonne la campagne.

BPW entend défendre une meilleure transparence en la matière. « Il faut donner davantage de moyens au Bureau fédéral de l'égalité, qui a la compétence de contrôler les entreprises soumissionnaires. Les outils d'autoévaluation et les certifications gagneraient à être mieux connus », poursuit-elle.

Le BPW est un réseau international qui rassemble deux mille quatre cents femmes en Suisse. Depuis 2009, il fait campagne sur l'Equal Pay Day, un événement qui a vu le jour dans les années 1990 aux Etats-Unis et actuellement célébré dans plus de vingt-cinq pays. En Suisse romande, plusieurs événements sont prévus à cette occasion, dont un débat public à la Fédération des entreprises romandes à Genève, et une conférence de Nicole Baur, responsable du Bureau neuchâtelois de l'égalité et de la famille.

Plus d'informations sur [www.equalpayday.ch](http://www.equalpayday.ch)

Égalité(212) Pauline cancela(404)

Vous devez être [loggé](#) pour poster des commentaires

Partager 

### RÉGION

Les jeux de Genève s'éti...  
« on ne peut plus aller par...  
Les sentiers du bord du lac...  
Fin du programme erasmus: a...

### SUISSE

Urgence à deux vitesses  
Une alternative au temps pa...  
Manifestation samedi à ber...  
« on doit pouvoir vivre de ...

### INTERNATIONAL

Alain resnais, un génie si...  
Jeu dangereux  
Les « barrios » échappent ...  
La grande muette brise un t...

### CULTURE

Dingeries en cascades  
La danse, un service public  
L'Islam des terres cuites  
Dans l'épaisseur des tem...

### SOCIÉTÉ

Quand les petites vexations...  
Les écarts salariaux n'o...  
Péchés capitaux à la « b...  
Les organisations œcuméni...

### OPINIONS

L'intolérable hier et aujo...  
Ce populisme qui est là  
L'illusion du progrès  
Pattes en haut

### LES RUBRIQUES

#### Région

Genève  
Vaud  
Neuchâtel  
Valais  
Jura

#### Suisse

Suisse

#### International

Actualité  
Solidarité

#### Culture

Cinéma  
Musique  
Livres  
BD  
Scène  
Arts plastiques  
Strips

#### Société

Religions  
Égalité  
Écologie  
Économie  
Histoire  
Médias

#### Dossiers

#### Opinions

Édito  
Contrechamp  
Chroniques  
Lecteurs  
Agora  
À côté de la plaque

### LE COURRIER

Présentation  
Charte rédactionnelle  
Les associations  
La communauté  
Le coin des abonnés  
L'équipe

### INFOS PRATIQUES

Tarifs publicitaires  
Architrave  
Partenaires  
Offres d'emploi  
Boutique

### S'abonner

Carte Côté Courrier  
Faire un don  
Contact  
Crédits